

15 octobre 2013

Original: anglais

(13-5645) Page: 1/6

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (CODEX)

La communication ci-après, reçue le 14 octobre 2013, est distribuée à la demande du Secrétariat du Codex.

1 SESSIONS DU CODEX DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION DU COMITÉ SPS (JUIN 2013)

- Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius (Rome, Italie, 25-28 juin 2013)
- Commission du Codex Alimentarius (Rome, Italie, 1^{er}-5 juillet 2013)
- Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (Minneapolis, États-Unis d'Amérique, 26-30 août 2013)

En particulier, le Comité SPS souhaitera peut-être prendre note de ce qui suit:

- 1.1. Entre autres choses, la 36^{ème} session de la Commission du Codex Alimentarius:
 - a adopté 25 normes Codex ou textes apparentés nouveaux ou révisés, de nombreuses dispositions nouvelles ou révisées concernant les additifs et les LMR pour les pesticides et les médicaments vétérinaires (voir l'annexe I), et a approuvé un certain nombre de propositions d'activités nouvelles (voir l'annexe II);
 - a adopté le Plan stratégique 2014-2019 de la Commission du Codex Alimentarius;
 - a examiné les questions budgétaires et en particulier les difficultés liées au financement des avis scientifiques de la FAO/OMS; et
 - a examiné le Rapport annuel pour 2012, le Rapport de situation et le Rapport de suivi 2012 du Fonds fiduciaire du Codex, ainsi que le calendrier relatif à l'évaluation finale du projet de mise en œuvre du Fonds fiduciaire du Codex.
- 1.2. Le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF) a finalisé les textes ci-après en vue de leur adoption à la 37ème session de la Commission: avant-projet de recommandations en matière de gestion des risques pour les médicaments vétérinaires pour lesquels aucune DJA et/ou LMR n'a été recommandée par le JECFA en raison de préoccupations spécifiques liées à la santé de l'homme (chloramphénicol, vert malachite, carbadox, furazolidone, nitrofural, chlorpromazine, stilbènes et olaquindox); avant-projet sur les critères de performance des méthodes d'analyse multirésidus pour les médicaments vétérinaires (annexe C du document CAC-GL 71-2009). Le Comité est convenu d'examiner, à sa prochaine session, les LMR pour le monepantel (dans les tissus des ovins) et le derquantel (dans les tissus des ovins) ainsi que les recommandations en matière de gestion des risques pour le dimétridazole, l'ipronidazole, le métronidazole et le ronidazole. Le Comité a finalisé les dispositions ci-après en vue de leur inclusion dans les *Principes d'analyse des risques appliqués par le CCRVDF*: projet de

dispositions sur l'extrapolation des LMR des médicaments vétérinaires à d'autres espèces; et projet de dispositions sur l'utilisation du formulaire de notification de réserves.

1.3. Le Comité a transmis au 78^{ème} JECFA (Genève, Suisse, 5-14 novembre 2013) plusieurs questions sur la politique d'analyse des risques liés à l'extrapolation des LMR de médicaments vétérinaires à d'autres espèces et sur l'établissement de LMR pour le miel.

2 RÉUNIONS À VENIR DU CODEX

- Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (Bad Soden am Taunus, 4-8 novembre 2013)
- Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (Hanoï, Viet Nam, 11-15 novembre 2013)
- Comité du Codex sur les épices et les herbes aromatiques (Kochi, Inde, 11-14 février 2014)
- Comité du Codex sur les poissons et les produits de la pêche (Bergen, Norvège, 17-21 février 2014)
- Comité du Codex sur les fruits et légumes frais (Bangkok, Thaïlande, 24-28 février 2014)

En particulier, le Comité SPS souhaitera peut-être prendre note de ce qui suit:

- 2.1. Le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire examinera en particulier l'avant-projet de Directives sur le contrôle de parasites zoonotiques spécifiques dans la viande: *Trichinella spiralis* et *Cysticercus bovis*; l'avant-projet de révision du *Code d'usages en matière d'hygiène pour les épices et les plantes aromatiques séchées*; la proposition de Code d'usages pour les aliments à faible teneur en eau; un document de travail sur la présence et le contrôle des parasites; et un document de travail sur le bien-fondé de la révision du *Code d'usages en matière d'hygiène pour les fruits et légumes frais* (CAC/RCP 53-2003).
- 2.2. Le Comité du Codex sur les poissons et les produits de la pêche examinera en particulier le projet de critères de performance pour les méthodes de référence et de confirmation de biotoxines marines de la Norme pour les mollusques bivalves vivants et crus; la Norme pour le poisson fumé, le poisson aromatisé à la fumée et le poisson fumé-séché (section 4 Disposition sur les additifs alimentaires); le projet de norme pour les produits crus, frais et surgelés à base de coquilles Saint-Jacques ou de pétoncles; l'avant-projet de code d'usages pour la transformation de la chair de coquilles Saint-Jacques et de pétoncles; l'avant-projet de code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche (section sur le caviar d'esturgeon); l'avant-projet de code d'usages pour la préparation de sauce de poisson; l'examen des dispositions sur les additifs alimentaires dans les normes adoptées; et un document de travail sur l'histamine.

3 AVIS SCIENTIFIQUES

3.1. Le document indiquant l'état d'avancement des demandes d'avis scientifiques adressées à la FAO et à l'OMS est disponible à l'adresse suivante: ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/CAC/CAC36/cac36_15f.pdf.

4 COOPÉRATION TECHNIQUE

- 4.1. Le document faisant état des activités pertinentes de la FAO et de l'OMS, y compris les projets spécifiques aux niveaux national et régional, est disponible à l'adresse suivante: ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/CAC/CAC36/cac36 15 add1f.pdf.
- 4.2. Les documents sur le Fonds fiduciaire du Codex sont disponibles aux adresses suivantes: ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/CAC/CAC36/cac36_14f.pdf. ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/CAC/CAC36/cac36_14_add1f.pdf.

ANNEXE I

LISTE DES NORMES ET DES TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-SIXIÈME SESSION

Partie 1 - Normes et textes apparentés adoptés à l'étape 8

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Norme pour les avocats Dispositions concernant les règles d'homogénéité et d'autres dispositions relatives au calibre (sections 5.1 – Homogénéité et 6.2.4 – Caractéristiques commerciales) dans le projet de norme pour les avocats	REP13/FFV par. 42, Annexe II	Adopté
Norme pour la grenade	REP13/FFV par. 53 et Annexe III	Adopté
Norme pour le poisson fumé, le poisson aromatisé à la fumée et le poisson fumé-séché	REP13/FFP par. 40, Annexe III	Adopté
Norme pour les ormeaux vivants et pour les ormeaux crus et frais réfrigérés ou congelés destinés à la consommation directe ou à un traitement ultérieur	REP13/FFP par. 83, Annexe IV	Adopté
Lignes directrices pour la mise au point des préparations alimentaires complémentaires destinées aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge (Révision des Lignes directrices pour la mise au point des préparations alimentaires d'appoint destinées aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge)	REP13/NFSDU par. 41, Annexe II	Adopté avec des amendements (voir le point 5 de l'ordre du jour)
Valeurs nutritionnelles de référence	REP13/NFSDU par. 65, Annexe V	Adopté
Directives sur l'application des évaluations des risques en matière d'aliments pour animaux Principes et directives pour les systèmes nationaux de contrôle des aliments	'	Adopté Adopté avec des amendements dans le texte en espagnol (voir
(section 1-3) Principes pour l'utilisation de l'échantillonnage et des essais dans le commerce international des denrées alimentaires	REP13/MAS par. 73, Annexe III	le point 5 de l'ordre du jour) Adopté
Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la <i>Norme générale pour les additifs</i> <i>alimentaires</i> (NGAA) (CODEX STAN 192-1995)	REP13/FA par. 101, Annexe VI	Adopté
Limites maximales de résidus de pesticides	REP13/PR par. 17-90, Annexe II	Adopté
Amendements des Directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et à la santé (CAC/GL 23-1997) concernant la non-adjonction de sels de sodium	REP13/FL par. 41, Annexe II	Adopté
Code d'usages régional pour les aliments vendus sur la voie publique	REP13/NEA par. 46, Annexe II	Adopté

Partie 2 – Normes et textes apparentés adoptés à l'étape 5/8 (avec omission des étapes 6 et 7)

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Dispositions concernant le calibrage et les	REP13/FFV	Adopté
règles d'homogénéité (sections 3 et 5.1)	par. 53 et Annexe III	
(projet de norme pour la grenade)		
Révision de la Norme régionale pour les	REP13/EURO	Adopté
chanterelles	par. 48, Annexe II	
Amendement de la Norme pour les bâtonnets	REP13/FFP	Adopté
de poisson surgelés	par. 108, Annexe V	·
Norme pour les olives de table (révision de la	REP13/PFV	Adopté
norme CODEX STAN 66-1981)	par. 38, Annexe II	·

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Norme régionale pour le tempeh	REP13/ASIA	Adopté
Norme regionale pour le tempen	par. 117, Annexe II	Adopte
Principes et directives régissant	REP13/FH	Adopté
l'établissement et l'application de critères		Adopte
	par. 56, Annexe III	
microbiologiques	DED4.2 /ELL	Adams (acceptance and a construction of the c
Annexe sur les petits fruits au Code d'usages	REP13/FH	Adopté avec des amendements
en matière d'hygiène pour les fruits et	par. 118, Annexe IV	(voir le point 5 de l'ordre du
légumes frais (CAC/RCP 53-2003)		jour)
Principes généraux pour l'établissement de	REP13/NFSDU	Adopté
valeurs nutritionnelles de référence pour la	par. 51, Annexe III	
population générale; et version consolidée des	par. 59, Annexe IV	
Principes généraux pour l'établissement de		
valeurs nutritionnelles de référence		
Valeurs nutritionnelles de référence	REP13/NFSDU	Adopté avec des amendements
supplémentaires ou révisées aux fins	par. 103, Annexe VII	(voir le point 5 de l'ordre du
d'étiquetage dans les Directives Codex		jour)
concernant l'étiquetage nutritionnel		_
Norme régionale pour la pâte de dattes	REP13/NEA	Adopté
	par. 89, Annexe III	·
Directives sur l'établissement des priorités des	REP13/AF	Adopté avec des amendements
dangers liés aux aliments pour animaux	par. 62, Annexe III	(voir le point 5 de l'ordre du
	<u>'</u>	` jour)
Avant-projet de principes et directives pour	REP13/FICS	Adopté
les systèmes nationaux de contrôle des	par. 38, Annexe II	1.5.5
aliments (section 4)	parr co, rumene m	
Amendements aux paramètres pour l'huile de	REP13/FO	Adopté
son de riz dans la Norme pour les huiles	par. 89, Annexe III	, taopio
végétales portant un nom spécifique	par. 67, ramexe III	
Dispositions relatives aux additifs alimentaires	REP13/FA	Adopté
de la <i>Norme générale pour les additifs</i>	par. 101, Annexe VI	Adopte
alimentaires (NGAA) (CODEX STAN 192-1995)	par. 101, Armexe VI	
Amendements du Système international de	REP13/FA	Adopté
numérotation (SIN) des additifs alimentaires	par. 116, Annexe IX	Adopte
(CAC/GL 36-1989)	par. 116, Affilexe 1A	
Normes d'identité et de pureté des additifs	REP13/FA	Adontó
alimentaires découlant de la 76 ^{ème} réunion du		Adopté
	par. 125, Annexe X	
JECFA	DED12/05	A doubt
Code d'usages pour la prévention et la	REP13/CF	Adopté
réduction de la contamination par	par. 79, Annexe IV	
l'ochratoxine A dans le cacao	DED4.2.40E	A desat 6
Code d'usages pour la réduction de l'acide	REP13/CF	Adopté
cyanhydrique dans le manioc et dans les	par. 92, Annexe VI	
produits à base de manioc	DED4.0 /DD	
Limites maximales de résidus de pesticides	REP13/PR	Adopté
	par. 17-90, Annexe III	
Amendements des Directives concernant la	REP13/FL	Adopté
production, la transformation, l'étiquetage et	par. 69, Annexe IV	
la commercialisation des aliments biologiques		
concernant l'utilisation de l'éthylène pour		
inhiber la germination des pommes de terre et		
des oignons		

Partie 3 – Autres normes et textes apparentés présentés pour adoption

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Amendements aux sections I-6.5, I-8.5 et II-8.7 de la Norme pour les mollusques bivalves vivants et crus (CODEX STAN 292-2008) et aux sections 7.1 et 7.2.2.2 du Code d'usages pour les poissons	REP13/FFP par. 12 et 14, Annexe II	Adopté
et les produits de la pêche (CAC/RCP52 – 2003)		
Modification aux Directives pour les milieux de couverture des fruits en conserve (CAC/GL 51-2003)	REP13/PFV par. 80, Annexe IV	Adopté

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Modification aux Normes pour certains	REP13/PFV	Adopté
agrumes en conserve, les tomates en	par. 123-124,	
conserve et les purées de tomates en	Annexe VI	
conserve (section 4 – Additifs alimentaires)	DED40 (DE) (
Modification à la Norme pour la purée de	REP13/PFV	Adopté
pommes en conserve (section 9 – Méthodes	par. 128, Annexe VII	
d'analyse)	DED40/4014	
Amendements à des dispositions relatives aux	REP13/ASIA	Adopté
additifs alimentaires dans les Normes	par. 18, 19, 21	
régionales pour la pâte de soja fermentée		
(CODEX STAN 298R-2009) et pour la sauce au		
piment (CODEX STAN 306R-2011)	DED12/FICC	Adamté
Amendements aux <i>Directives pour l'échange</i>	REP13/FICS	Adopté
d'informations dans les situations d'urgence	par. 58, Annexe III	
en matière de sécurité sanitaire des aliments		
(CAC/GL 19-1995)	DED12/MAC	Adoptó
Méthodes d'analyse figurant dans les normes Codex à différentes étapes	REP13/MAS par. 16-54, Annexe II	Adopté
Amendements aux Normes pour les graisses	REP13/FO	Adopté
et les huiles comestibles non visées par des	par. 29-34, Annexe II	Adopte
normes individuelles (CODEX STAN 19-1981),	par. 27-34, Armexe II	
pour les graisses animales portant un nom		
spécifique (CODEX STAN 211-1999), pour les		
huiles d'olive et les huiles de grignons d'olive		
(CODEX STAN 33-1981) et pour les huiles		
végétales portant un nom spécifique		
(CODEX STAN 210-1999)		
Amendements aux listes de cargaisons	REP13/FO	Adopté
précédentes acceptables dans le Code	par. 22-24	7.00010
d'usages pour l'entreposage et le transport	pa 22 2 .	
des graisses et des huiles comestibles en vrac		
(CAC/RCP 36-1987)		
Amendements corrélatifs aux normes pour la	REP13/CF	Adopté
farine comestible de manioc, le Gari et le	par. 88, Annexe V	·
manioc doux		
Amendements découlant des limites	REP13/PR	Adopté
maximales de résidus de pesticides pour les	par. 110, Annexe XIII	·
groupes de produits fruits en raison de la		
révision de la Classification des produits		
destinés à l'alimentation humaine et animale		
en fonction de ces groupes de produits		
Modifications d'ordre rédactionnel découlant	REP13/FL	Adopté
des Directives pour l'emploi des allégations	par. 45, Annexe III,	
relatives à la nutrition et à la santé	partie B	
(CAC/GL 23-1997) concernant la clarification	(référence du CCNFSDU)	
de la section 6.3 sur les allégations		
comparatives		
Amendements aux <i>Directives sur l'étiquetage</i>	REP13/FL	Adopté
nutritionnel (CAC/GL 2-1985) concernant les	par. 59, Annexe III,	
définitions et la substitution de l'annexe	partie A	
existante par la nouvelle annexe: Principes		
généraux pour l'établissement de valeurs		
nutritionnelles de référence pour la population		
générale		

ANNEXE II

LISTE DES PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS APPROUVÉS EN TANT QUE NOUVEAUX TRAVAUX PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-SIXIÈME SESSION

Comité responsable	Normes et textes apparentés	Référence
CCNASWP	Norme régionale pour les jus de fruits de noni fermentés	REP13/NASWP par. 135 CX/CAC 13/36/9 Annexe 1
CCFFV	Norme pour l'okra	REP13/FFV Annexe V
CCFFP	Code d'usages pour la préparation de sauce de poisson	REP13/FFP Annexe X
CCPFV	Norme pour les produits à base de ginseng (conversion de la Norme régionale pour les produits à base de ginseng à une norme mondiale)	REP13/PFV Annexe VIII
CCASIA	Code d'usages en matière d'hygiène pour les aliments vendus sur la voie publique	REP13/ASIA Annexe IV
CCFH	Code d'usages en matière d'hygiène pour les aliments à faible teneur en eau	REP13/FH Annexe V
CCNFSDU	Proposition de révision de la Norme Codex pour les préparations de suite	REP13/NFSDU Annexe VIII
CCFA	Révision des <i>Lignes directrices pour l'évaluation simple</i> de l'ingestion d'additifs alimentaires (CAC/GL 3-1989)	REP13/FA Annexe V
CCPR	Document de directive sur les critères de performances spécifiques pour les méthodes d'analyse visant à déterminer les résidus de pesticides	REP13/PR Annexe XII
CCPR	Liste des pesticides à évaluer en priorité pour l'établissement de limites maximales de résidus de pesticides	REP13/PR Annexe XIV
CCFL	Révision de la <i>Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées</i> pour aborder la question du datage des aliments	REP13/FL Annexe VI
CCLAC	Norme régionale pour le yacon	REP13/LAC Annexe III
CCNEA	Norme régionale pour le labneh	REP13/NEA par. 122 CX/CAC 13/36/9-Add.2 Annexe I
CCNEA	Norme régionale pour le zataar	REP13/NEA par. 122 CX/CAC 13/36/9-Add.2 Annexe II